Acte de cession

Référence ACME/2026/0417, enregistrée le 17 avril 2026

Cet acte déclare suivre la deuxième partie de la norme d’archivage, au niveau situé juste au-dessus du plus simple : en plus de la promesse que la page garde son apparence, chaque trace d’encre dit quelle lettre elle représente. Un greffe qui cherche une référence parmi trente mille actes trouve celui-ci ; un clerc qui en recopie une clause obtient la clause, et non une rangée de points d’interrogation. C’est toute la différence entre les deux niveaux : la mise en page ne change en rien, et rien n’est ajouté à la page.

Cédant	Ateliers du Nord, Lille
Cessionnaire	ACME Industries, Rouen
Prise d’effet	1er mai 2026